

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.083

L'An deux Mille Onze, le 21 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 avril 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 avril 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. COASSIN, Mme DESCHANP, M. GUIARD, M. LABIA, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par M. GIRAUD
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
Mme FAUQUET-MOLL représentée par Mme DAUZIDOU
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 30

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « CULTURE »

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

La Commission « Culture », qui s'est réunie le 08 avril 2011, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oüi l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Culturelle,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

. d'attribuer les subventions culturelles suivantes :

§ ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE ROYAN	2 050,00 €
§ ASSOCIATION CANT OCEA	700,00 €
§ ASSOCIATION SEQUENZA	1 000,00 €
§ CRISTAL PRODUCTION	2 500,00 €
	=====
TOTAL.....	6 250,00 €

.d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonctions 30 et 5220.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 avril 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD